

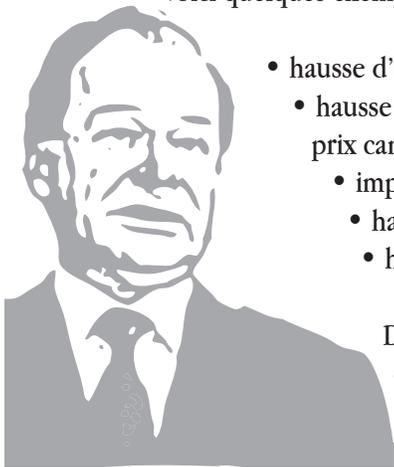
# Budget du Québec 2010-2011

## Outils d'analyse et d'évaluation du budget

À l'heure où le gouvernement s'apprête à rendre public son deuxième plan pluriannuel de lutte à la pauvreté, comme le demande la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le budget du Québec revêt une importance toute particulière. Permettra-t-il ou non au gouvernement de s'acquitter de ses devoirs envers nos concitoyenNES dont le droit à des conditions de vie décentes est bafoué? Le Collectif et son réseau sont inquiets. Les signaux envoyés par le gouvernement québécois, particulièrement par le ministre des Finances et le Premier ministre, n'augurent rien de bon.

La situation financière du Québec, après la récession économique, offre un bon prétexte au gouvernement pour mettre de l'avant la limitation de la croissance des dépenses de l'État, les hausses de tarifs et le retour en force du concept de l'utilisateur-payeur. Pour le soutenir dans sa réflexion, le ministre Raymond Bachand a mis sur pied le Comité consultatif sur l'économie et les finances publiques, formé de quatre économistes ayant des positions assez semblables à celles du gouvernement.

Voici quelques exemples des propositions de ce comité pour augmenter les revenus de l'État québécois :



- hausse d'un point de plus de la TVQ (1,6 milliard)
- hausse des tarifs d'électricité (bloc patrimonial) à 75 % du prix canadien moyen (2,2 milliards)
  - implantation d'une franchise en santé de 25 \$ par visite médicale (670 millions)
  - hausse des frais annuels de scolarité de 1968 \$ à 5350 \$ (650 millions)
  - hausse des frais des garderies subventionnées de 7 \$ à 10 \$ (200 millions)

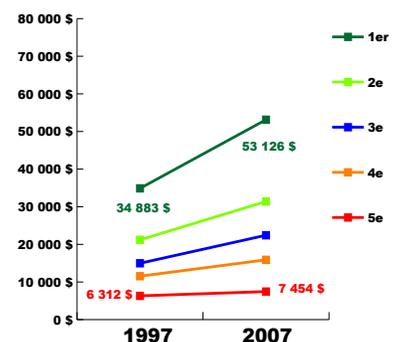
De plus, ce comité d'experts propose de limiter encore davantage la croissance des dépenses de l'État, à 2,5 % par année, ce qui entraînerait des compressions budgétaires dans plusieurs ministères, affectant directement la quantité et surtout la qualité des services publics offerts à la population.

### La croissance des inégalités

Bien que l'État prétende mettre un frein à la croissance des inégalités, un examen attentif de l'évolution du revenu disponible détruit rapidement cette illusion. Alors qu'en 1997 le revenu disponible du cinquième le plus riche des personnes seules était 5,5 fois plus élevé que celui des personnes pauvres, il était devenu 7,5 fois plus élevé en 2007. Même chez les familles, le rapport a tendance à se détériorer, passant de 4,6 à 4,7.

Il apparaît ainsi que l'État n'a pas su freiner la croissance des écarts. Il y a même contribué, notamment par les baisses d'impôt successives. Les baisses d'impôt des dix dernières années privent maintenant l'État de plus de 6 milliards de dollars sur une base annuelle si on fait une estimation très serrée. En ajoutant les points d'impôt et de TPS non récupérés du fédéral, et sans même tenir compte des baisses d'impôt accordées aux entreprises, on arrive à 9 G\$ de manque à gagner annuel. Après avoir réduit ainsi les ressources, on ose prétendre qu'il est inévitable de couper les services collectifs qui font une société équitable et qu'il est impossible de soutenir les personnes qui ont des revenus insuffisants. Pourquoi faudrait-il que ce soit les plus pauvres qui payent pour l'accroissement de la richesse des plus riches?

Évolution du revenu disponible des personnes seules entre 1997 et 2007, selon les quintiles (en dollars courants)



de la richesse des plus riches?



## Il est possible de faire autrement!

Malgré ce que des économistes et politicienNEs « lucides et savants » prétendent, ce n'est pas le temps de repousser à plus tard le combat contre la pauvreté sous prétexte de crise économique et de déficit appréhendé dans les finances publiques. Au contraire. Partout, au Québec, au Canada, dans les institutions internationales, des voix s'élèvent pour montrer que la lutte à la pauvreté fait partie des solutions à la crise, que la société n'a pas les moyens de se priver de tant de ses membres, qu'il en coûte plus cher de tolérer la pauvreté que d'investir pour l'éliminer.

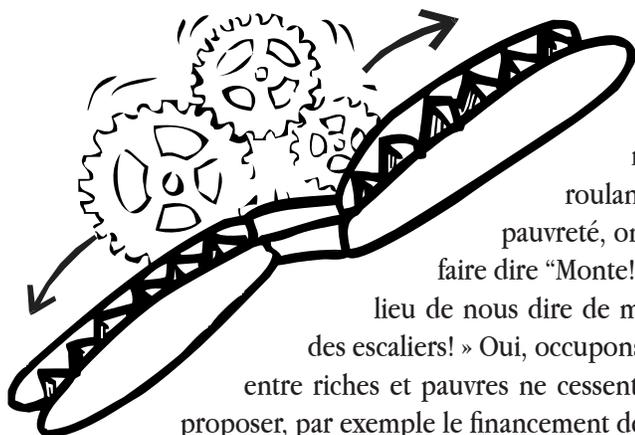
L'ensemble de la société y trouverait son compte : les sociétés les plus égalitaristes, les scandinaves notamment, sont aussi les plus productives. Ce n'est pas la prospérité qui permet l'égalité, à l'encontre du faux argument selon lequel il faut créer la richesse avant de la distribuer, mais bien l'inverse : le souci de prendre en compte touTEs les citoyenNEs et de développer leur potentiel est une voie vers la prospérité. Outre qu'elle favorise la cohésion sociale, cette égalité prévient l'émergence de problèmes sociaux, diminue les coûts liés à la pauvreté, particulièrement dans le domaine de la santé, et maximise le rendement des investissements dans le domaine de l'éducation.

### Une politique fiscale plus juste, un véritable plan de lutte à la pauvreté

Cette année, le ministre responsable de l'application de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* doit livrer le **nouveau plan d'action gouvernemental**. L'architecture de ce plan doit inclure des mesures nationales fortes et structurantes, à même de rapprocher sérieusement le Québec de la cible de 2013. C'est ce que le Collectif réclame.

Pour y arriver, l'impôt progressif est l'outil par excellence. À elles seules les baisses d'impôt depuis 10 ans ont creusé dans les revenus de l'État un trou bien plus grand que la crise économique des deux dernières années. Le Collectif propose des solutions qui pourraient faire rapidement l'unanimité, pour peu que les gens les lisent en s'imaginant qu'ils se réveillent, le lendemain du budget, dans le cinquième le plus pauvre de la population. Ces propositions vont de l'augmentation de la contribution des quintiles supérieurs à celle des transferts fédéraux, en passant par la fin de l'évasion fiscale et de l'évitement fiscal. Il est possible de les trouver dans le mémoire prébudgétaire 2010-2011 du Collectif qui se trouve sur son site au:

[www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)



### Des mécanismes défectueux

Il y a quelques années, des personnes en situation de pauvreté ont comparé la société à un palier d'où partent des escaliers roulants qui roulent en directions opposées, l'escalier du haut roulant vers le haut et l'escalier du bas roulant vers le bas. « Vivre la pauvreté, ont-elles dit, c'est être en bas de l'escalier roulant qui descend et se faire dire "Monte!" par des personnes qui sont dans l'escalier roulant qui monte. Au lieu de nous dire de monter des escaliers roulants qui descendent, occupez-vous donc des escaliers! » Oui, occupons-nous donc des escaliers. Leur mécanique est déréglée : les écarts entre riches et pauvres ne cessent de s'accroître. Il faut les réparer : le Collectif a des solutions à proposer, par exemple le financement de la lutte à la pauvreté et aux inégalités.



## Des repères vers un Québec sans pauvreté

Voici trois séries de repères qui pourront vous aider dans votre analyse du budget. Des solutions que le gouvernement devrait privilégier dans son budget pour répondre à son obligation de lutter contre la pauvreté.

### 1— *MISSION COLLECTIVE : bâtir un Québec sans pauvreté*

Afin d'indiquer au gouvernement le chemin à suivre, le Collectif pour un Québec sans pauvreté a mené cette année la campagne *MISSION COLLECTIVE*. Elle met de l'avant trois principes qui forment un tout pour avancer vers un Québec sans pauvreté :

- toutes les personnes doivent avoir accès à des services publics universels de qualité;
- le travail à temps plein au salaire minimum doit faire sortir de la pauvreté;
- les protections publiques doivent garantir un revenu assurant la dignité et la santé des personnes (au moins la Mesure du panier de consommation ou MPC).

### 2— *Des mesures urgentes*

De façon urgente, il y a plusieurs mesures que le gouvernement doit mettre en oeuvre pour avancer vers un Québec sans pauvreté

- Mettre **fin aux catégories à l'aide sociale**, ramener toutes les prestations d'aide de dernier recours au **barème de la solidarité sociale** et compenser les frais supplémentaires engendrés par les **limitations fonctionnelles**.
- Élargir la **gratuité des médicaments** à toutes les personnes ayant un revenu équivalent ou inférieur la MPC.
- Réaliser les engagements déjà pris en matière de **logement social**, particulièrement pour la rénovation. Avoir une attention particulière pour la construction de nouveaux HLM.
- Arrêter de considérer les **pensions alimentaires** pour enfants, comme des revenus aux fins de l'aide sociale, du calcul du loyer dans les HLM, de l'aide financière aux études et de l'aide juridique.
- Favoriser l'accès à la justice en haussant les seuils d'admissibilité à **l'aide juridique** et en redonnant les moyens aux instances de justice administrative d'entendre et de faire respecter les droits des citoyenNEs.
- Financer de manière adéquate une **politique globale** pour lutter contre le phénomène de l'itinérance.

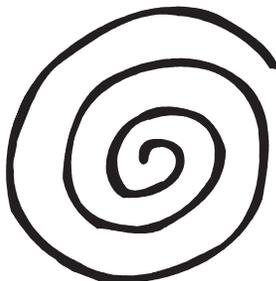
### 3— *La Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*

La *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale en décembre 2002, prévoit une action permanente et continue en direction d'un Québec sans pauvreté. Elle impose de rejoindre d'ici 2013 les rangs des nations industrialisées où il y a le moins de personnes pauvres. Depuis, l'action gouvernementale a entraîné des avancées pour les familles, mais a laissé reculer la situation des personnes seules. D'un point de vue général, le gouvernement est dans l'obligation d'appliquer la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Elle a cinq buts :

- Promouvoir le **respect** et la protection de la **dignité** des personnes en situation de pauvreté et lutter contre les préjugés à leur égard;
- Améliorer la **situation économique et sociale** des personnes et des familles qui vivent dans la pauvreté et qui sont exclues socialement;
- Réduire les **inégalités** qui peuvent nuire à la cohésion sociale;
- Favoriser la **participation** des personnes et des familles en situation de pauvreté à la vie collective et au développement de la société;
- Développer et renforcer le sentiment de **solidarité** dans l'ensemble de la société québécoise, afin de **lutter collectivement** contre la pauvreté et l'exclusion sociale.



# Trois outils pour analyser et évaluer le budget en fonction de la lutte à la pauvreté



## Présentation et mode d'emploi

Voici trois outils pour analyser et évaluer le budget en fonction de la lutte à la pauvreté. Ils peuvent être utilisés de différentes façons, ensemble ou séparément, dépendamment de vos besoins et de la profondeur d'analyse que vous désirez exercer. Référez-vous aux pistes vers un budget sans pauvreté (**page 3, encadrés 1, 2 et 3**) pour vous aider à répondre aux questions posées dans les outils.

## Outil A Des engrenages qui...

Voici un outil qui permet de cocher les différentes mesures présentes dans le budget du Québec. Par la suite, il est possible de voir en un coup d'oeil les mesures qui ont comme effet d'augmenter les écarts, celles qui génèrent de l'égalité et celles qui améliorent les conditions de base. Remplir cet outil nous montre la direction générale qu'emprunte le budget.

## Outil B Les 8 zones d'impact

Une grille qui regroupe les 8 zones dans lesquelles un budget a de l'impact. Elle sert à développer une analyse plus en profondeur du budget. Il s'agit de classer les mesures annoncées dans la rubrique qui leur correspond. Ce travail effectué, les orientations du gouvernement et les tendances lourdes qu'il entend mettre de l'avant durant l'année apparaissent plus aisément. Il devient aussi possible de comparer les énergies et les investissements mis dans les diverses zones.

## Outil C Alors, quelle est votre évaluation?

Un outil d'évaluation plus simple pour dégager un bilan rapide du budget. Référez-vous aux repères vers un Québec sans pauvreté (**page 3, encadrés 1, 2 et 3**) et aux textes sur les escaliers roulants (**page 2**) afin de répondre aux questions.



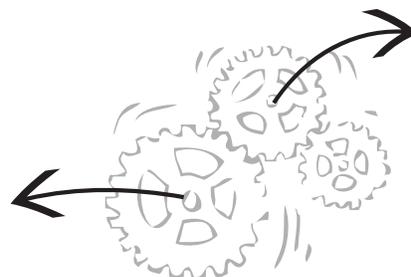
## Outil A

### Des engrenages qui...

#### D'un côté, il y a des engrenages qui augmentent les écarts entre riches et pauvres...

Pour éliminer la pauvreté, le gouvernement devrait commencer par éviter d'augmenter les écarts dans la société. Dans un budget, il y a plusieurs dispositions qui ont pour effet d'augmenter les écarts de richesse.

- Baisses d'impôts des particuliers
- Réduction des impôts et des charges des entreprises
- Tarifications
- Paiement de la dette
- Partenariats privé-public
- Réduction de la taille de l'État
- Autre : \_\_\_\_\_



#### ... il y a des engrenages qui génèrent de l'égalité dans la société...

Il y a des mécanismes sociaux que notre société s'est donnée et qui ont pour effet de créer de l'égalité entre nous. Bien souvent, nous pensons aux services publics accessibles à touTEs. Ici, ce n'est pas le fait d'être pauvre, dans la classe moyenne ou d'être riche qui compte, on part du principe que les êtres humains sont égaux.

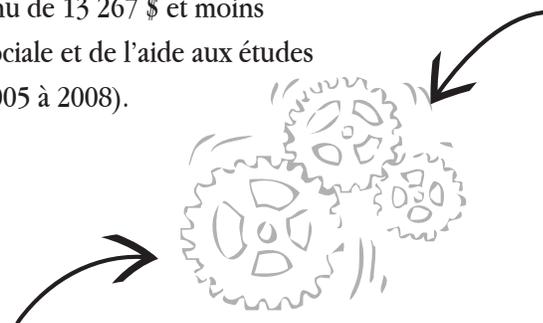
- Plus grande accessibilité à l'éducation
- Amélioration des services de santé
- Conciliation travail-famille et amélioration du réseau de garderies
- Respect et protection de l'environnement
- Développement de l'économie sociale et solidaire
- Mesures favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes
- Autre : \_\_\_\_\_



#### ... il y a des engrenages qui réduisent les écarts en améliorant les conditions de base

Tant que les besoins essentiels ne sont pas couverts dans les protections sociales, on condamne des gens à vivre dans le rouge, en marge du reste de la société. Il faut des mesures immédiates qui font avancer vers un Québec sans pauvreté, ici et maintenant (page 3, encadré 2).

- Augmentation du revenu disponible des personnes à l'aide sociale, aux études et des travailleurEs à faible revenu
- Augmentation des crédits d'impôt remboursables pour les personnes à faible revenu ou sans revenu de travail
- Gratuité des médicaments prescrits pour les personnes ayant un revenu de 13 267 \$ et moins
- Exclusion des pensions alimentaires pour enfant du calcul de l'aide sociale et de l'aide aux études
- Réparation des reculs à l'aide sociale (dont les demi-indexations de 2005 à 2008).
- Formation, insertion et accès à l'emploi
- Logement social
- Financement de l'action communautaire
- Autre : \_\_\_\_\_





## Outil B

### Les 8 zones d'impact

#### Les mesures annoncées

### Les revenus des personnes

**À surveiller :**

Baisses d'impôt, crédits d'impôt, déductions  
(attention à la déduction pour frais d'emploi)  
Allocations, transferts divers, indexations  
Taxes à la consommation  
Traitement des pensions alimentaires

### Les programmes du gouvernement

**À surveiller :**

Santé, gratuité des médicaments  
Éducation, aide aux étudiants  
Aide sociale, solidarité sociale, Alternative Jeunesse  
Logement social  
Transport en commun  
Garderies  
Environnement  
Financement du communautaire  
L'aide aux familles  
Maintien à domicile des personnes âgées

### Les revenus des entreprises

**À surveiller :**

Impôts divers  
Augmentation/réduction des charges



## L'économie et l'emploi

**À surveiller :**

Économie sociale  
Équité salariale et équité en emploi  
Formation, insertion et accès à l'emploi  
Conciliation travail/famille  
Développement local et régional  
Déréglementation

## Les revenus du gouvernement

**À surveiller :**

Baisses ou hausses d'impôt  
Tarifications  
Transferts fédéraux

## Le fonctionnement de l'État

**À surveiller :**

Répartition entre niveaux de gouvernements  
Partenariats publics/privés  
Réduction de la taille de l'État

## Le paiement de la dette

**À surveiller :**

Remboursements prévus  
Fonds des générations

## L'équilibre du budget

**À surveiller :**

Déficit zéro?

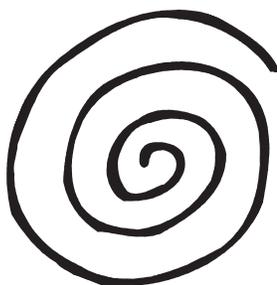


## Outil C

### Alors, quelle est votre évaluation ?

	OUI	NON
Ce budget réduit-il les écarts entre riches et pauvres (p.2, <i>Des mécanismes défectueux</i> ) ?		
Ce budget avance-t-il dans le sens de la campagne <i>MISSION COLLECTIVE : bâtir un Québec sans pauvreté</i> (page 3, encadré 1) ?		
Ce budget applique-t-il l'esprit de la <i>Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale</i> (page 3, encadré 3) ? Fait-il avancer vers un Québec sans pauvreté et riche de tout son monde ?		
Ce budget prévoit-il un financement adéquat du prochain <i>Plan d'action gouvernemental de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale</i> et de rapprocher le Québec de l'échéance de 2013 (page 2) ?		
Qu'apprend-on de cette analyse ? Que faudrait-il faire pour avancer davantage ? Que suggérez-vous ? 		

**Selon vous, y'a-t-il une phrase,  
une citation ou une image qui caractérise ce budget ?**



**Collectif pour un Québec sans pauvreté**

165 de Carillon, local 309, Québec (Québec), G1K 9E9  
 Téléphone : (418) 525-0040 Télécopieur : (418) 525-0740  
 Courrier électronique : collectif@pauvrete.qc.ca  
 Site Internet : www.pauvrete.qc.ca